

COMITE SYNDICAL DU PETR VIDOURLE CAMARGUE
Procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2022
à Aimargues

Séance du 14 décembre 2022
Date de convocation : 6 décembre 2022
Membres en exercice : 58 titulaires

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze décembre à seize heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Robert Crauste, Olivier Penin, Thierry Féline, Mylène Cayzac, Jean-Paul Géraud, Magali Pradeille, Philippe Deschamps, Philippe Gras, Michel Chambelland, Thierry Agnel, Agnès Roy, Pierre Martinez, Véronique Martin, Fabienne Dhuisme, Denis Devriendt, Pierre Griselin, Isabelle De Mongolfier.

Suppléants avec voix délibérative : Jean-Claude Campos, Alain Reboul, André Mégias, Michel Debouverie, Bernard Chluda, Marc Larroque, Marie Pellet-Laporte, Dominique Lonvis, Pascal Chabert, Florian Tempier.

Suppléants sans voix délibérative :

Absents excusés :

Lucien Vigouroux, Claude Bernard, Laure Perrigault-Launay, Florent Martinez, Marielle Népoty, Josiane Rosier-Dufond, Lucien Topie, Michel De Nays-Candau, Alain Baillieu, Jean Denat, Katy Guyot, Bruno Pascal, Annick Chopard, Jean-François Thomas, Jérémy Pérédès, Joël Téna, Jean-Paul Franc, Cyril Périsse, Rodolphe Rubio, Laurence Emmanuelli, Farouk Moussa, Mohammed Touhami, Rachida Oujeddou, Christophe Tichet, Véronique Vautrin, Julien Cohen-Solal, Agnès Nectoux, Angélique Rouressol, Emeline Hubert, Yaëlle Béchar, Isabelle Debrie, Jean-François Laurent, Sandrine Guy, Béatrice Leccia, Marie-José Pellet, François Granier, Cécile Marquier, Jean-Michel Andriuzzi, Pierre Soujol, Patrice Spéziale, Jean-Jacques Estéban, Patrick Mary, Christophe Calvet, Martine Dubayle-Calbano, Stéphane Dalle, Julie Croin,

Conseil de développement :

Présents : Claude Constant, Robert Lefort.

Excusés :

Conseil départemental du Gard et de l'hérault (sans voix délibérative) :

Présents :

Excusés : Laurence Barduca-Fauquet

Conseil régional (sans voix délibérative) :

Présents :

Excusés :

M. Martinez ouvre la séance par un mot d'accueil.

Désignation d'un secrétaire de séance

Il s'agit dans un premier temps de désigner un secrétaire de séance. Véronique Martin est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Quorum : Le quorum est vérifié, il n'est pas atteint : 27/58 élus présents.

- CC Terre de Camargue : 4/10
- CC Petite Camargue : 4/12
- CC Rhône Vistre Vidourle : 6/12
- CC Pays de Sommières : 6/10
- CC Pays de Lunel : 7/14

La séance ne peut valablement se tenir.

Le Président décide de reconvoquer le Comité syndical sous un délai de 3 jours minimum avec le même ordre du jour et sans condition de quorum.

Fait à Aimargues, le 15 décembre 2022,

La Secrétaire de séance, Véronique Martin,



Le Président, Pierre MARTINEZ,

